



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 27 juillet 2009

Communiqué de presse

**CREDIT AGRICOLE S.A. ANNONCE LES CONDITIONS DEFINITIVES DE SON OFFRE DE RACHAT
DE TITRES SUPER-SUBORDONNES A DUREE INDETERMINEE**

Crédit Agricole S.A. a annoncé aujourd'hui les résultats définitifs de son offre faite aux porteurs de lui vendre leurs titres super-subordonnés à durée indéterminée cotés à la bourse de Luxembourg (ISIN: FR0010359794 - CUSIP: F22797DE5).

Crédit Agricole rachètera un montant total de 212 millions de dollars canadiens en valeur nominale au prix de 70.000 dollars canadiens pour chaque montant nominal de 100.000 dollars canadiens racheté. Les offres faites à un prix supérieur au prix de rachat n'ont pas été acceptées. Crédit Agricole versera aussi le montant des intérêts courus jusqu'à la date de règlement-livraison (exclue). Le règlement-livraison est prévu pour le 29 juillet 2009.

A la suite de cette offre de rachat, le montant nominal des obligations restant en circulation s'élèvera à 188 millions de dollars canadiens.